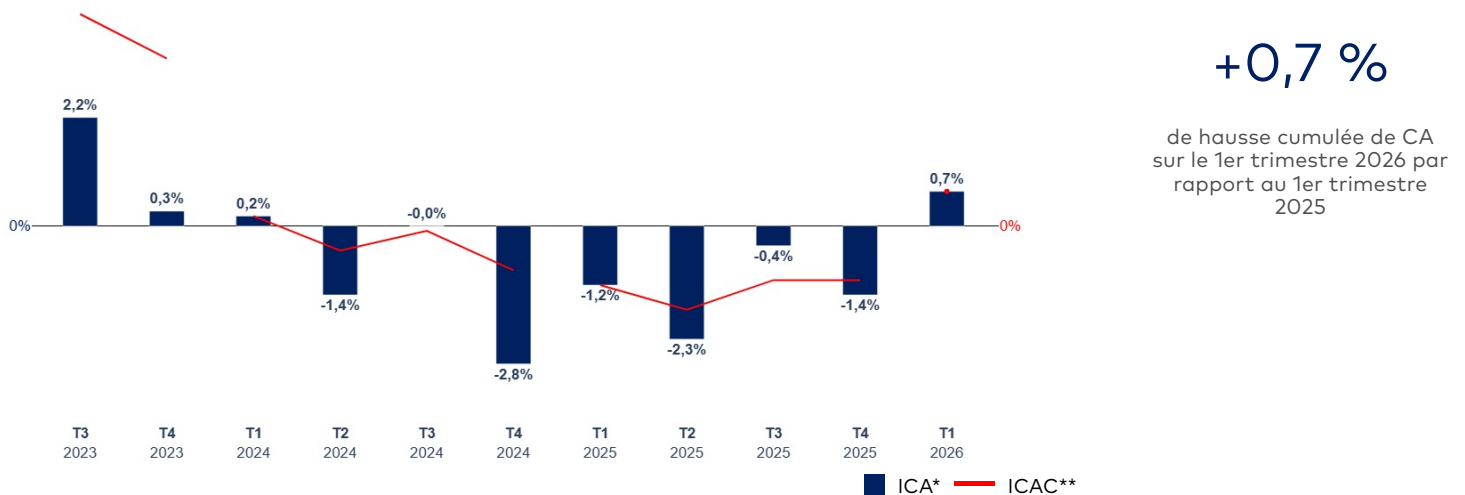


Analyse économique  
régionale  
**1er Trimestre 2026**

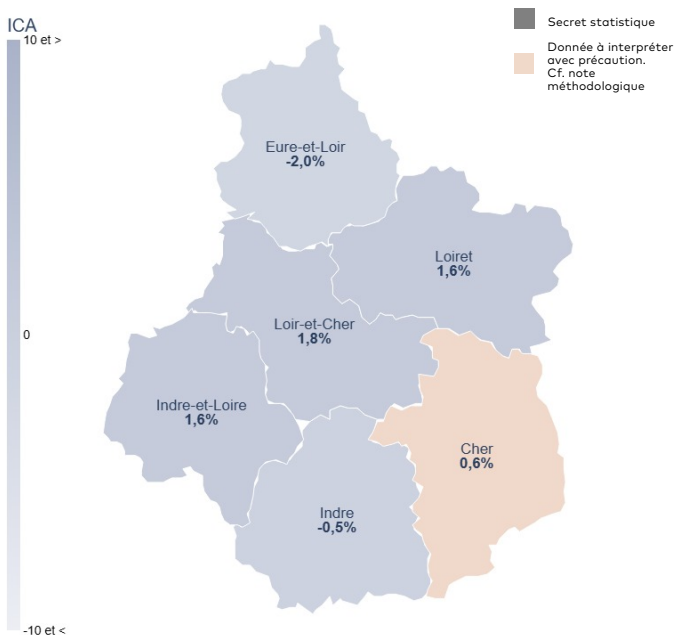
### L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 1er trimestre 2026, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 20 000 TPE-PME de Centre-Val de Loire de notre échantillon (cf. méthodologie) indique une hausse de CA de 0,7% en valeur. Ce résultat fait suite à cinq trimestres consécutifs de recul de l'activité pour les structures de l'échantillon. L'activité a été portée par une progression en janvier, suivie d'une très légère hausse en février. Toutefois, le mois de mars a été marqué par le retour de la baisse de l'activité, qui laisse augurer une dynamique négative pour les prochains mois, au vu du contexte international et de ses conséquences sur la hausse des prix de l'énergie. Cette performance les place au 5e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,3 point à la moyenne française (+0,4%). Parallèlement, selon le rapport Altares du 1er trimestre 2026, le nombre de défaillances continue de croître de manière importante en Centre-Val de Loire (+16%, soit, 616 défaillances).

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. Selon l'INSEE, les prix à la consommation ont augmenté de 1,7% en mars 2026 sur les 12 derniers mois. Cette hausse s'explique par l'important rebond des prix de l'énergie (+7,3% sur un an), et par la légère augmentation des prix des services. L'Insee révèle également que l'inflation a accéléré au mois d'avril pour atteindre +2,2% sur 12 mois.



### La carte de la région



### Classement des régions selon l'ICA

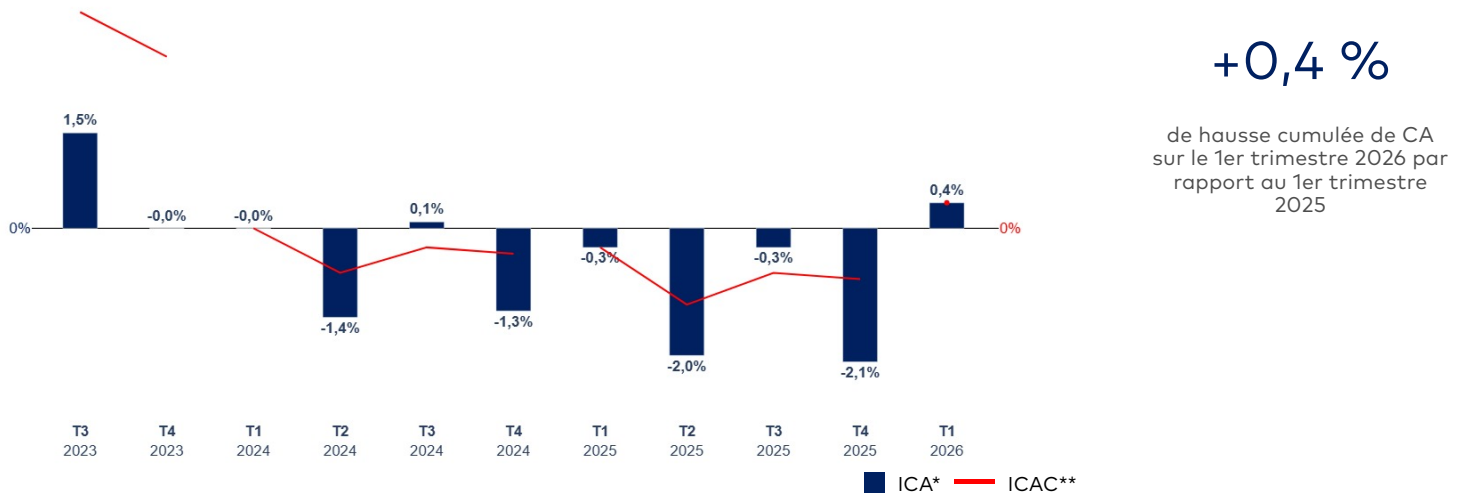
Territoire	ICA (Indice de chiffre)
La Réunion	4,5%
Normandie	1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	0,8%
Centre-Val de Loire	0,7%
Grand Est	0,4%
Pays de la Loire	0,3%
Ile-de-France	0,3%
Bretagne	0,2%
Hauts-de-France	0,1%
Occitanie	-0,1%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-0,3%
Corse	-0,5%
Nouvelle-Aquitaine	-0,6%

\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

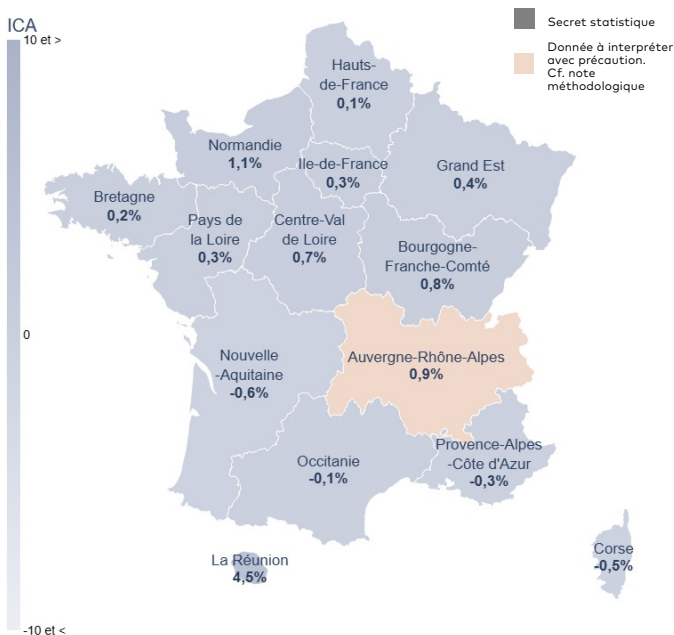
### L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 1er trimestre 2026, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 660 000 TPE-PME françaises de notre échantillon (cf. méthodologie) indique une légère hausse de CA de 0,4% en valeur. Cette croissance fait suite à cinq trimestres consécutifs de recul. L'activité a été portée par la forte progression en janvier. Toutefois, février a été marqué par le retour de la baisse de l'activité, qui s'est accentuée en mars et laisse augurer une dynamique négative pour les prochains mois, au vu du contexte international et de ses conséquences sur la hausse des prix de l'énergie. Parallèlement, selon le rapport Altares du 1er trimestre 2026, le nombre de défaillances continue de croître de manière importante (+6,4%, soit 71 000 défaillances). Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. Selon l'INSEE, les prix à la consommation ont augmenté de 1,7% en mars 2026 sur les 12 derniers mois. Cette hausse s'explique par l'important rebond des prix de l'énergie (+7,3% sur un an), et par la légère augmentation des prix des services. L'Insee révèle également que l'inflation a accéléré au mois d'avril pour atteindre +2,2% sur 12 mois.



### La carte de France



### Classement des régions selon l'ICA

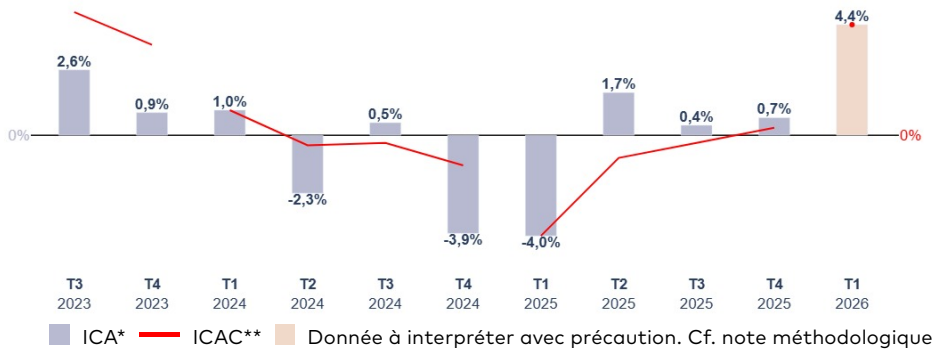
Territoire	ICA (Indice de chiffre)
La Réunion	4,5%
Normandie	1,1%
Auvergne-Rhône-Alpes	0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	0,8%
Centre-Val de Loire	0,7%
Grand Est	0,4%
Pays de la Loire	0,3%
Ile-de-France	0,3%
Bretagne	0,2%
Hauts-de-France	0,1%
Occitanie	-0,1%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-0,3%
Corse	-0,5%
Nouvelle-Aquitaine	-0,6%

\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. \*\*\* Concernant l'Outre-Mer, seuls les résultats de La Réunion sont présentés, les échantillons des autres DROM et des COM n'étant pas représentatifs.



## Industrie manufacturière (C)

Les structures régionales de l'industrie manufacturière de l'échantillon affichent une forte hausse de CA : +4,4% en valeur sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025, après +0,7% au 4e trimestre , +0,4% au 3e trimestre et +1,7% au 2e trimestre 2025. L'effet de base était toutefois nettement favorable, au vu de la forte baisse subie un an plus tôt, auquel le résultat est comparé.



+4,4 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie et boulangerie-pâtisserie de notre échantillon affichent une forte progression leur activité (+4,9% en valeur au 1er trimestre 2026). Les TPE-PME du secteur restent confrontées à l'augmentation des coûts de production, notamment des matières premières (+30% du coût moyen des ingrédients sur les trois dernières années, selon l'Observatoire Fiducial) et de l'énergie, dont les hausses ne sont que partiellement répercutées sur les prix. Dans le même temps, d'après Food Vision, le nombre de boulangeries indépendantes recule légèrement, tandis que les points de vente des enseignes progressent (+8% en 2025). Le secteur doit également composer avec un recul de la consommation de pain (94 grammes par jour en moyenne contre 125 grammes en 2015, selon la CNBPF), incitant les professionnels à développer leur offre de snacking et de plats chauds. De plus, les TPE-PME du secteur demeurent confrontées à des tensions persistantes sur la main-d'œuvre. Enfin, autre signal négatif, les défaillances d'entreprises progressent de 6,4% au 1er trimestre 2026.



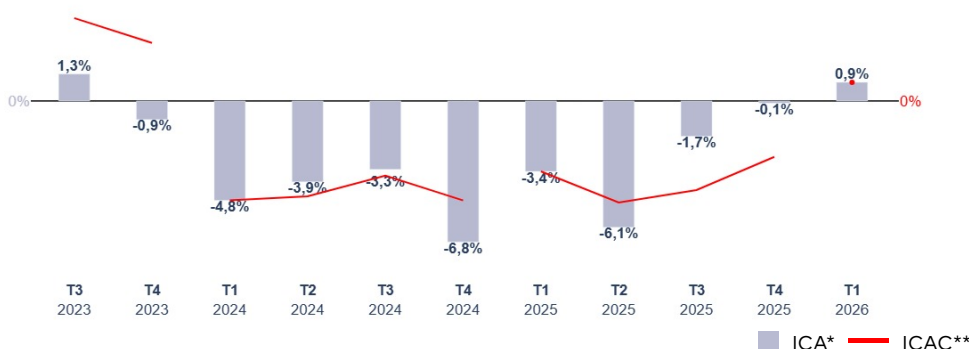
+4,9 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur CA progresser (+0,9% en valeur) au 1er trimestre 2026. Toutefois, selon la Capeb, l'activité de l'artisanat du bâtiment poursuit son repli, passant de -2% en glissement annuel au 4e trimestre 2025 à -1,5% au 1er trimestre 2026. Cette baisse est principalement liée à la hausse des prix du pétrole et des matériaux, combinée à la dégradation des marges des entreprises, ainsi qu'au recul de l'activité de la construction neuve (-2,5%) et de l'entretien-rénovation (-1%). Selon la FFB, la progression des mises en chantier et des permis de logements construction (respectivement +31,6% et +17,7% en glissement annuel sur trois mois à fin février 2026) a permis une poursuite de la reprise dans le logement neuf. Le non-résidentiel neuf, quant à lui, peine à se redresser. En effet, en glissement annuel sur la même période, les surfaces « commencées » stagnent (+1%), pénalisées par le bloc « locaux industriels, entrepôts et bureaux » ainsi que par les locaux agricoles, tandis que les surfaces « autorisées » chutent de 13,7%.



+0,9 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (43.99C)

Après neuf trimestres de recul, les entreprises de maçonnerie de l'échantillon voient leur activité quasiment stagner : +0,1% en valeur lors du 1er trimestre 2026 comparativement au 1er trimestre 2025. Selon la Capeb, la maçonnerie affiche un recul d'activité de 1% sur le 1er trimestre 2026 après -1,5% au trimestre précédent. Selon le bilan Altares sur les défaillances, les entreprises de maçonnerie affichent une baisse du taux de défaillance de 12% sur le 1er trimestre 2026.



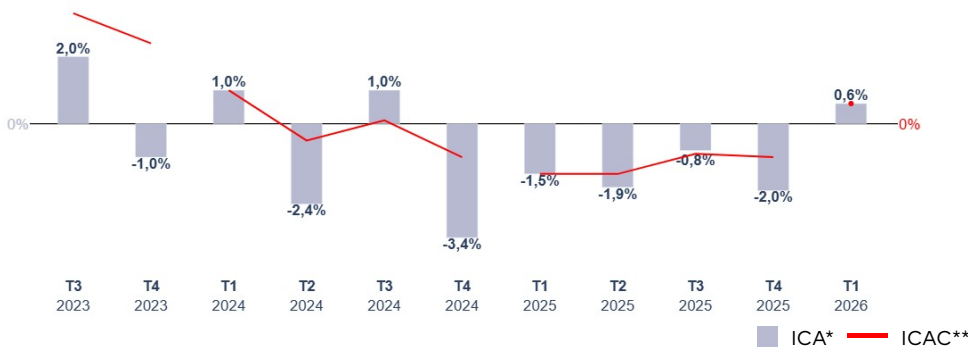
### +0,1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Commerce (G)

Après cinq trimestres de recul de chiffre d'affaires, les entreprises du commerce de l'échantillon affichent une légère hausse d'activité : +0,6% en valeur au cours du 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025. Le contexte inflationniste actuel peut fournir une explication à cette diminution. Mais les résultats de ce secteur "agrégé" recouvre des situations diverses selon les sous-secteurs.



### +0,6 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA progresser : +2,7% en valeur au 1er trimestre 2026. Malgré une baisse des entrées en atelier (-2,2% en mécanique et -1,8% en carrosserie), l'activité reste soutenue par la hausse du panier moyen (+2,7% en mécanique et +4,3% en carrosserie), selon le baromètre Mobilians-Solware portant sur l'année 2025. En mécanique, cette progression est portée par l'augmentation des tarifs de main-d'œuvre (+2,6%) liée au développement des prestations d'expertise et de diagnostic électronique. Côté carrosserie, la hausse du panier moyen s'explique par la complexité technologique croissante des véhicules. Par ailleurs, l'activité du secteur est portée par le vieillissement du parc automobile, dont l'âge moyen atteint 12,3 ans fin 2025 contre 11,9 ans un an plus tôt, selon AAA Data, incitant les propriétaires à entretenir davantage leurs véhicules. Toutefois, les défaillances d'entreprises augmentent de 4% au 1er trimestre 2026, selon Altares.



### +2,7 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Le CA des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 3,9% au 1er trimestre 2026. Selon le Panel « Retail Int.» pour l'Alliance du Commerce, les ventes des magasins d'enseignes d'habillement ont baissé de 4,3% au 1er trimestre 2026 et de 4,4% en mars 2026 par rapport à mars 2025. Cette contreperformance s'inscrit dans une conjoncture dégradée depuis le début de l'année, touchant tous les secteurs, tous les emplacements, tous les canaux et tous les segments de gamme et de marché. En effet, ce repli s'explique par le recul de la fréquentation en magasin (-1,9%), particulièrement de la clientèle étrangère enregistrant ainsi une baisse de 7% du chiffre d'affaires à la suite du conflit au Moyen-Orient. De plus, la hausse du prix de l'essence, conjuguée aux actualités internationales anxiogènes et au retour anticipé de l'inflation, génère de nouveaux arbitrages budgétaires, impactant les intentions d'achat. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une hausse de 7,1% sur le 1er trimestre 2026.



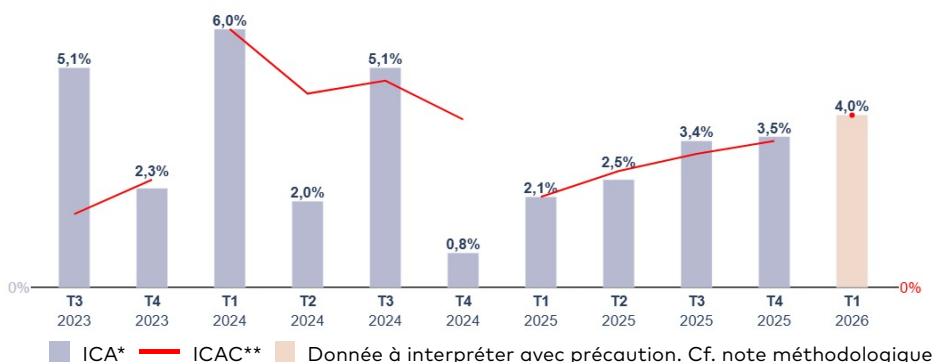
**-3,9 %**

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +4% en valeur lors du 1er trimestre 2026 en glissement annuel. D'après le Moniteur des pharmacies, le marché du médicament remboursable en ville progresse de 5,6% en valeur au 1er trimestre 2026 sur un an. Dans le même temps, une part croissante du chiffre d'affaires est portée par les spécialités coûteuses tandis que les baisses de prix s'accroissent. En parallèle, la substitution d'un médicament biologique par un biosimilaire (après échéance du brevet) progresse, atteignant un taux de pénétration de 80% en mars 2026, ce qui pèse sur le chiffre d'affaires des officines. Toutefois, les entreprises du secteur devraient bénéficier de la régulation tarifaire, attendue pour générer 1,6 milliard d'euros d'économies en 2026.



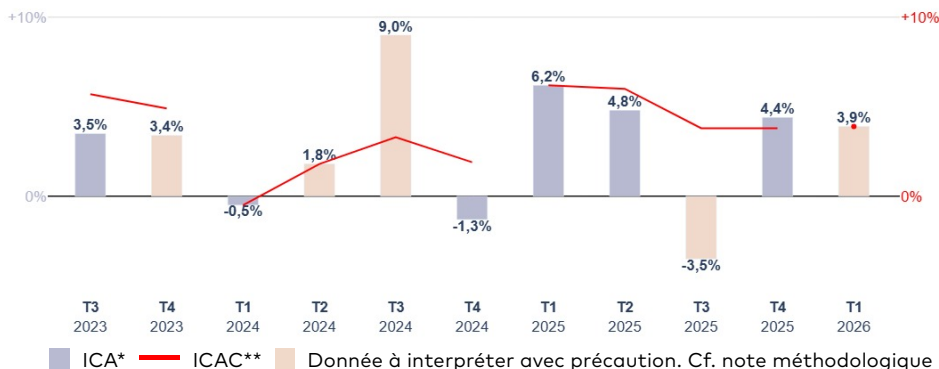
**+4 %**

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Transports routiers de fret de proximité (49.41B)

Les TPE-PME des transports de fret de proximité de notre échantillon affichent une progression de leur CA : +3,9% en valeur au 1er trimestre 2026. Autre signe positif, les défaillances d'entreprises reculent lors du 1er trimestre 2026 (-17%), selon Altares. Toutefois, selon la Fédération nationale du transport routier (FNTR), l'activité du secteur se replie nettement au 1er trimestre 2026, sous l'effet de la forte hausse des prix des carburants consécutive au conflit au Moyen-Orient. Dans ce contexte, les TPE-PME du secteur voient leurs marges fortement baisser, entraînant des tensions accrues sur leur trésorerie. En matière d'emploi, la FNTR observe un ajustement contraint des effectifs, en lien avec le ralentissement de l'activité. Les investissements, quant à eux, restent à un niveau très inférieur à leur moyenne de long terme, le manque de visibilité économique incitant les entreprises à les reporter.



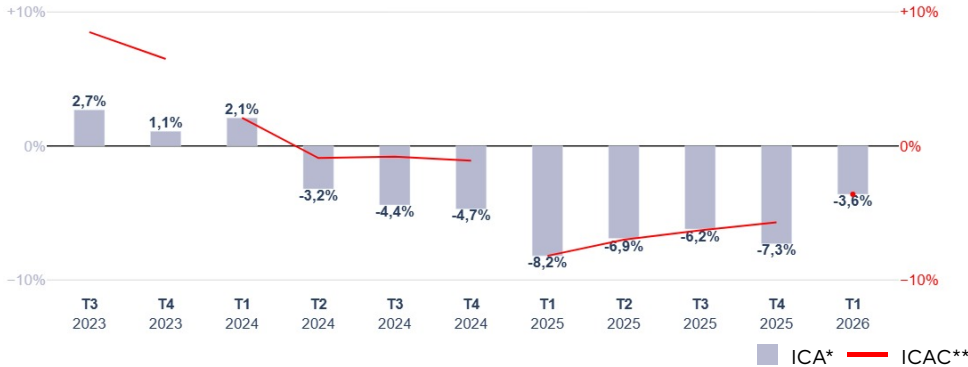
**+3,9 %**

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA reculer de 3,6% au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025, soit un huitième trimestre consécutif de diminution d'activité. Selon le rapport Altares, le taux de défaillance du secteur de la restauration a enregistré un léger recul de 0,4% sur le 1er trimestre 2026, tandis que les défaillances ont fortement augmenté (+27,3% sur la même période) pour le secteur de l'hébergement. Selon Atout France, les nuitées en hébergement marchand ont augmenté de 7,5% sur l'année 2025. Cette hausse est principalement portée par la progression de la fréquentation touristique internationale, dont 76% émanant des clientèles européennes. De son côté, l'activité de la restauration affiche une résilience apparente en valeur avec l'inflation tandis que la fréquentation des restaurants est en chute.



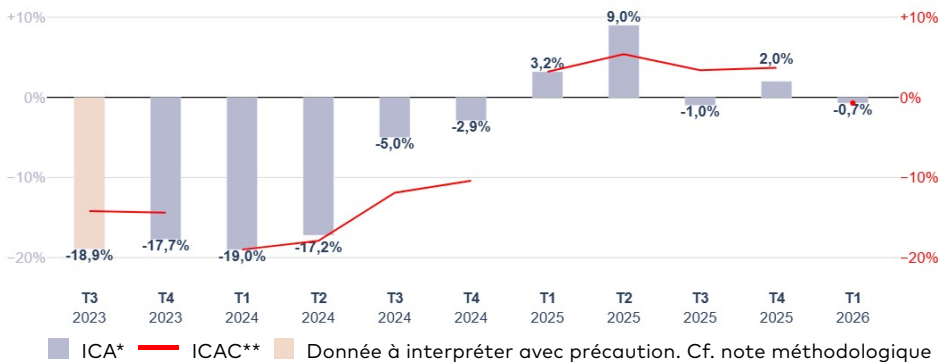
# -3,6 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Agences immobilières (68.31Z)

Les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité légèrement reculer lors du 1er trimestre 2026 : -0,7% en valeur comparativement au 1er trimestre 2025. Selon le baromètre de l'Observatoire Interkab, au 1er trimestre 2026, les prix se maintiennent à un niveau similaire à celui du 4e trimestre 2025 (+0%). Le stock de biens à la vente progresse de 3%, tandis que les compromis de vente signés augmentent fortement (+36%). Dans le même temps, selon Meilleurstaux, le taux moyen des prêts immobiliers s'élève à 3,22% sur les trois premiers mois de 2026, contre 3,14% au 4e trimestre 2025. Toutefois, les établissements bancaires font face à un repli de la demande de crédits ; les ménages ayant tendance à reporter leurs projets immobiliers dans un contexte financier incertain et marqué par la crise au Moyen-Orient. Par ailleurs, selon l'Observatoire immobilier Bien'ici, l'offre locative progresse de 12% au 1er trimestre 2026. Enfin, les défaillances d'entreprises des agences reculent fortement (-23%) au 1er trimestre 2026, selon Altares.



# -0,7 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025



## Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon affichent une légère diminution de CA : -0,5% en valeur au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025. Une tendance également observée par le baromètre d'activité du commerce indépendant publié par l'Échommes, qui fait état d'un recul plus marqué de 3,8% au 1er trimestre 2026. Dans un contexte inflationniste, les TPE-PME du secteur demeurent confrontées à la hausse des charges et du coût des matières premières. Dans le même temps, les tensions sur le pouvoir d'achat conduisent les clients à espacer davantage leurs visites. Ainsi, les entreprises de coiffure adaptent leur offre en proposant des prestations à plus forte valeur ajoutée. Par ailleurs, la concurrence s'intensifie, portée par le développement des barbershops proposant des coupes pour hommes à bas prix. Autre signe de tension : le taux de défaillance des entreprises de coiffure repart fortement à la hausse au 1er trimestre 2026 (+14,3%), après la baisse de 9% au 4e trimestre 2025, selon le cabinet Altares.



# -0,5 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025

## SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 20 000 entreprises au niveau régional. À partir des données de mars et T1 2026, une modification dans le processus de traitement des données a permis d'augmenter la taille de l'échantillon (+130 000 entreprises au niveau national) grâce à une jointure complémentaire avec la base Insee Sirene pour identifier les codes APE manquants de certaines entreprises de l'échantillon. Cela a eu un impact sur les filtres mis en place pour « flagger » les données et augmenter mécaniquement leur nombre (couleur beige). Toutefois, les données « augmentées » conservent la même qualité que lors des périodes précédentes. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur [www.imagepme.fr/](http://www.imagepme.fr/) / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :



## SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 16 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.

- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez d'activité les indicateurs sur tous les secteurs sur [www.imagepme.fr/](http://www.imagepme.fr/) Rubrique Données.

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES**   
Région Centre-Val de Loire

19 rue Théophile Chollet, 45000 ORLÉANS  
Tél. 02 38 24 09 24  
[croec@centre.experts-comptables.fr](mailto:croec@centre.experts-comptables.fr)



Ordre des Experts Comptables  
Région Centre Val de Loire



oecentre



eccentrevaldeloire



[www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr](http://www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr)

Infographie réalisée par :

